

## FORMATION CACES R486 CAT.A

### PLATEFORMES ÉLÉVATRICES - ELÉVATION VERTICALE

Code : B\_CACES\_R486\_A



#### Public visé :

Utilisateur de nacelle correspondant aux catégories de CACES® de la Recommandation R486.

#### Suivi et encadrement de la formation :

Un entretien préalable sera réalisé en amont de la formation afin d'évaluer vos besoins, adapter le contenu pédagogique et confirmer que les prérequis soient bien validés.

Un test de positionnement sera effectué en début de formation pour évaluer votre niveau.

L'intervenant est un formateur diplômé et expérimenté.

#### Prérequis :

Être majeur, savoir lire et écrire.

Ne pas avoir de contre-indications médicales.

#### Objectifs :

Acquérir les compétences théoriques et pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à la conduite de PEMP à élévation verticale et/ou multidirectionnelle

Assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé.

Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

**Nombre de participants :** 6 participants maximum

**Durée :** 21 heures (3 jours) en présentiel

**Date :** Merci de contacter le centre pour connaître les prochaines sessions.

**Lieu de la formation :** Chemin de l'Ormois, 77660 CHANGIS SUR MARNE

**Prix :** Inter-entreprise : 690€ net

Intra-entreprise : Nous contacter

#### Moyens techniques et pédagogiques :

- PC, vidéoprojecteur
- Engins concernés de la recommandation 482.
- Zone d'évolution certifiée CACES®

## Travaux pratiques :

### **Effectuer les vérifications et les opérations avant et après la prise de poste :**

- Vérifier l'adéquation de l'engin à l'opération de manutention envisagée,
- Contrôle des documents,
- Contrôle des différents organes,
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort,
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de signaler à sa hiérarchie,

### **Les conditions de circulation et les différentes manœuvres :**

- Connaître, exécuter les gestes de commandements et de communication,
- Mettre en service la PEMP,
  - Réaliser les déplacements avec la PEMP,
  - Positionner la PEMP en fonction du travail et de l'environnement,
  - Réaliser les tâches de la PEMP en fonction de la catégorie,
  - Réaliser les manœuvres de secours et de dépannage,
  - Réaliser la fin de poste de la PEMP,
  - Identifier les anomalies rencontrées lors de l'utilisation de la PEMP et en rendre compte.

## Formalisation à l'issue de la formation :

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite d'engins de chantier sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R486 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.

La délivrance du CACES permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Selon la Recommandation R486 le renouvellement du CACES® est obligatoire avec une périodicité de 10 ans.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## Indicateur de performance :

- Taux d'annulation : NC
- Taux de réussite : NC
- Taux de satisfaction client : NC

## Accessibilité :

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap Hassan Innour est joignable au 07 62 83 95 29 ou par email à l'adresse [hi@bootcamp-formation.fr](mailto:hi@bootcamp-formation.fr). Il est à votre disposition pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles.

**Restauration :** Une salle est à votre disposition pour déjeuner avec réfrigérateur et micro-ondes.

**Hébergement :** Nous contacter si besoin.

**Modalités et délai d'accès :**

Vous pouvez nous contacter :

- Par téléphone au 01 89 71 12 79
- Sur notre site [www.bootcamp.fr](http://www.bootcamp.fr)
- Par email à l'adresse [secretariat@bootcamp-formation.com](mailto:secretariat@bootcamp-formation.com)

Un conseiller vous accompagnera sur votre projet.

Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai d'un jour ouvré. Nous vous fournirons alors une réponse sous 48h.

Une inscription est possible jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation sous condition de place disponible.

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention de prestation est retournée signée.

**Pour aller plus loin :**

Pour plus de renseignements, merci de contacter votre conseiller Bootcamp Formation.

## Programme :

### **Bilan des connaissances et/ou compétences en matière de :**

- Rôle des instances et organismes de prévention,
- Réglementation et sécurité,
- Les principaux accidents recensés et les risques rencontrés à l'utilisation d'une PEMP (Plateforme élévatrice mobile de personnel),
- Classification et technologie des PEMP.

### **Règles de sécurité :**

- Vérifications des documents et prise de poste de la PEMP,
- Maintenance du ressort de l'utilisateur de la PEMP,
- Règles de conduite, de circulation et de stationnement,
- Distances de sécurité avec les connecteurs électriques,
- Organes de sécurité et vérifications,
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.

### **La signalisation :**

- Les règles de signalisation de la zone de travail sur voie publique,
- Le balisage de la zone de travail de la PEMP.